Activité philo des animations Philo dell'Arte

Laïcité BRABANT WALLON Générations liberté

geotimoun
les enfants de la terre

3. La démarche philosophique

3.1. Pourquoi cultiver l'esprit critique?

Penser par soi-même, c'est examiner le bien-fondé de ses idées. C'est prendre un recul critique par rapport aux opinions enracinées dans sa personnalité. Savoir « de quoi on parle et si ce qu'on dit est vrai ».

Sur quoi avons-nous des opinions?

Nous avons certainement notre point de vue sur:

- la peine de mort, l'avortement, l'euthanasie…;
- le mariage civil et religieux, homosexuel, le concubinage, le divorce…;
- l'immigration, le chômage, l'insécurité…;
- la contraception, l'égalité des femmes, l'éducation des enfants, l'école publique et privée;
- ce que nous considérons ou pas comme de l'art, les retombées de la science, l'Europe, les guerres, etc.

Ces idées, nous n'en avons pas forcément conscience. C'est lorsqu'on nous demande ce que nous en pensons que nous prenons position, de façon souvent tranchée, avec l'assurance de quelqu'un qui a bien réfléchi à la question. Ces opinions sont parfois le fruit de la réflexion et d'un long cheminement personnel. Mais elles sont tout aussi bien souvent incrustées en nous, sans que nous les ayons vraiment mûries. Elles ne sont alors souvent dans ce cas que des préjugés non fondés ou des représentations sociales. Ce sont celles-là surtout qu'il faudra examiner et dont la remise en question sera difficile.

Pourquoi travailler l'esprit critique des enfants?

Plus ils sont jeunes, mieux les enfants sont à même de s'habituer à considérer un avis différent comme une source d'information supplémentaire et non simplement comme une agression que l'on refuse d'entendre et qui bloque la communication. Très tôt, l'exercice de la pensée pourra permettre à tout futur citoyen de pouvoir prendre place, petit à petit, dans le monde qui l'entoure, et d'être à même le moment venu de comprendre, de s'exprimer, de donner son avis et d'agir.

Notre partenaire pour ce chapitre sur « la philosophie avec les enfants » est le Pôle Philo (service de Laïcité Brabant wallon)

3.2. Aperçu théorique

Lorsque l'on parle de « philosophie avec les enfants », on se situe dans le domaine des nouvelles pratiques philosophiques: l'objectif n'est pas de dispenser un savoir – ce n'est pas une histoire de la philosophie –, mais bien d'acquérir des savoir-faire: stimuler le questionnement et apprendre à « bien penser ».

La pratique de la « philosophie avec les enfants » est née à la fin des années 60 de l'initiative de Matthew Lipman. Frappé par les problèmes de logique rencontrés par ses étudiants universitaires, il en tire la conclusion que « bien penser » s'apprend, que cela requiert du temps et qu'il est donc préférable de commencer dès le plus jeune âge. Lipman met au point une méthode pour développer les habiletés de penser qui rencontre un vif succès au Canada. Il écrit des romans philosophiques adaptés, par tranches d'âges, aux jeunes de 6 à 15 ans ainsi que des manuels pédagogiques avec des exercices destinés aux enseignants et animateurs.

Qu'en est-il chez nous, aujourd'hui?

On peut distinguer quatre grands courants parmi la philosophie avec les enfants:

- **la méthode Lipman:** on fait une lecture partagée (chaque enfant lit une partie du texte) d'extraits du roman, on laisse émerger les questions puis on en choisit une pour en discuter (l'animateur n'intervient pas sur le fond mais assure l'exigence philosophique). Les discussions philosophiques issues de cette méthode sont aussi appelées les communautés de recherche philosophique ou CRP (promues par Michel Sasseville ou Matthieu Gagnon notamment). Cette méthode est très axée sur les « outils de la pensée » aussi appelés « habiletés de penser »;

- **la méthode de la Discussion à Visée Philosophique ou DVP (Michel Tozzi et Alain Delsol):** on choisit un thème de réflexion et on laisse les enfants s'exprimer de façon semi-dirigée (l'animateur n'intervient pas sur le fond mais assure l'exigence philosophique). Les enfants reçoivent des rôles (distributeur de parole, synthétiseur, …) dans une démarche d'apprentissage de la démocratie. Trois compétences sont en jeu: la problématisation, la conceptualisation et l'argumentation. Ces trois compétences composent l'enjeu philosophique de la méthode;

- **la méthode Brénifier:** l'intervention de l'animateur est importante et permet à l'interlocuteur de préciser et d'analyser sa propre pensée. Elle est d'inspiration socratique. Cette méthode est très dirigée par l'animateur qui oblige sans cesse les participants à « trancher », à faire des choix pour avancer dans leur raisonnement (exemple: êtes-vous une poire ou une banane? + donner trois arguments). Le but est de se confronter aux articulations de sa propre pensée et par là même à ses contradictions. L'animateur pose des questions « binaires » et force les participants à s'engager dans un chemin de réponse. Les « ça dépend » sont honnis. Les réponses doivent être succinctes, ce qui oblige les participants à penser ce qu'ils vont dire, à choisir leurs mots et à faire ce que O. Brenifier appelle « le deuil du vouloir dire » (« oui mais c'est pas ce que je voulais dire »). On avance avec les réponses données, les affirmations et contre-affirmations prises telles qu'elles;

- **la méthode Agsas-Lévine:** les enfants s'expriment librement pendant 10 minutes sur un sujet philosophique choisi (ex: le bonheur) puis, éventuellement, on écoute l'enregistrement de ce temps de parole. L'important est ici que l'enfant se construise en tant que sujet. Il y a un deuxième tour de parole où les enfants s'expriment sur ce qu'il s'est dit au premier tour (point de vue méta). Cette méthode est très souvent critiquée car la seule composante philosophique serait la question de départ.

Les fiches philo que vous trouverez dans cette valise pédagogique ont été développées par le projet Philo dell'Arte du Centre de Laïcité du Brabant wallon sur base de ces quatre approches. En 2012, près d'un millier d'élèves de la 1re à la 6e primaire ont bénéficié de ces animations dans les écoles du Brabant wallon.

Les animations Philo dell'Arte sont des journées d'éveil philosophique et artistique destinées aux enfants. Sur un thème choisi et grâce à des œuvres artistiques (peinture, sculpture, photographie, musique, littérature,…), ils sont amenés à (se) poser des questions et à échanger à propos d'événements qui leur arrivent et du monde dans lequel ils vivent. Ils apprennent à structurer leur pensée et à se forger leur propre raisonnement par le développement de l'esprit critique. Dans une ambiance ludique, les petits « philonautes » font ainsi de la philosophie. Un travail artistique permet ensuite de symboliser le résultat des réflexions communes. Leurs pensées se transforment en œuvre d'art.

Comme beaucoup d'animateurs le précisent, sur le terrain il s'agit plus souvent d'un « melting pot » que de suivre dogmatiquement une méthode. Il revient à chaque animateur de trouver son propre dispositif, son propre canevas d'animation qui lui permettra d'être dans ce l'on pourrait appeler sa « zone de confort personnel ». Philo dell'Arte repose sur la méthode de Lipman, tout en y intégrant la méthode de Tozzi et la méthode de Brénifier. Par exemple, elle utilise la cueillette de questions et le vote comme dans la méthode de Lipman mais utilise d'autres supports que les romans de celui-ci et intègre les différents rôles établis par la méthode Tozzi. Philo dell'Arte a également conçu plusieurs jeux philo très clairement inspirés de la méthode Brénifier.

3.3. Ce qu'est ou ce que n'est pas une discussion philosophique

Gilles Abel, animateur, formateur et chercheur en philosophie pour enfants, résume ainsi ce qu'est ou n'est pas une discussion philosophique:

- un dialogue philosophique n'est pas une discussion de comptoir. Il ne suffit pas

d'empiler ou de juxtaposer des opinions pour prétendre faire de la philosophie. Le minimum est à la fois de dire ce qu'on pense, mais surtout, de penser ce qu'on dit;

- la meilleure manière de faire réfléchir chacun est – entre autres – de veiller à ce que les participants définissent les mots dont ils parlent, donnent des exemples et des contre-exemples, réfléchissent aux conséquences/implications de ce qu'ils disent, reformulent leur propos ou ceux d'autrui pour s'assurer qu'ils sont bien compris ou encore, identifient des critères permettant de classer leurs idées et de les distinguer entre elles;

- un tel exercice philosophique aboutit souvent à découvrir qu'il est impossible (et heureusement!) d'arriver à des réponses toutes faites ou identiques pour chacun. Il s'agit davantage de concevoir ces réponses comme un horizon vers lequel tendre plutôt que comme un résultat à obtenir;

- qu'il s'agisse du théâtre, de l'art, de la beauté ou de tout autre sujet à caractère philosophique, il est primordial de profiter de cet exercice pour apprendre à se méfier des évidences, des réponses toutes faites et des discours préfabriqués; pour apprendre à décrypter les préjugés, les stéréotypes et les erreurs de raisonnement. Tout ceci est en effet un matériau prodigieusement fertile pour une réflexion philosophique;

- le but n'est pas de convaincre autrui, mais de le comprendre, de même que de comprendre en quoi les thématiques abordées et les questions qui en découlent nous concernent tous.

3.4. Compétences développées

S'il est possible de distinguer différentes méthodes en « philosophie avec les enfants », toutes (en dehors, selon nous, de la méthode AGSAS) visent le développement d'une pensée autonome, critique et créatrice, en stimulant les compétences suivantes:

- compétences logiques: par le travail des habiletés de penser et un travail sur le langage;
- compétences éthiques: par une réflexion sur son système de valeurs, par le fait de poser des jugements, d'assumer ses paroles;
- compétences socio-affectives: par l'écoute et le travail en communauté.

Habiletés de penser

- Penser, réfléchir, c'est opérer des actes mentaux précis dans le but de:
- raisonner: faire des liens de cause à effet, fournir des raisons, fournir des critères, …
- chercher: fournir des exemples et des hypothèses, poser des questions, …
- conceptualiser: définir, trouver le contraire, comparer, …
- traduire: reformuler, écrire, écouter, résumer, …

Communauté de recherche philosophique

C'est un concept majeur chez Matthew Lipman. Le terme de communauté explique le fait que les enfants vont travailler ensemble. La notion de recherche, quant à elle, exprime l'idée que les enfants vont progresser en tâtonnant, en testant leurs idées au moyen d'exemples, de contre-exemples, etc. Enfin, cette communauté de recherche est dite philosophique pour un double motif: d'abord parce que les thèmes abordés sont traditionnellement philosophiques; ensuite on peut estimer que les ateliers de philosophie tels que décrits dans ces pages permettent aux enfants de prendre conscience de leur pensée et de leur discours et que cette prise de conscience est un des critères de ce qu'est la philosophie. Tout comme l'est le fait de se poser des questions.

Question philosophique

Il n'est pas toujours évident de distinguer une question philosophique d'une autre. Se poser la question de ce qu'est une question philosophique nous fait d'ailleurs probablement déjà entrer en philosophie. On peut néanmoins, pour nous aider, nous appuyer sur ces critères:

- question de sens: une question qui s'interroge sur les enjeux, sur le pourquoi;
- question ouverte: une question qui ouvre la discussion, qui potentiellement amène une pluralité de réponses;
- question universelle: une question qui interroge un problème dans sa généralité et qui se pose à tous;
- question fondamentale: une question qui va au fond du problème;
- question abstraite: une question sur les idées et non sur un problème empirique.

3.5. L'atelier philo en pratique

- Supports: un texte (album jeunesse, poème, …), une chanson, une vidéo, une citation, une image, une question, un mot. Le choix du support est important (il doit ouvrir le questionnement).
- Durée: de 15 minutes (pour les plus petits) à 1h30.
- Âge: dès l'apprentissage de la parole.
- Fréquence: de préférence régulièrement.
- Lieu: sans importance mais de préférence calme et avec de quoi écrire.
- Disposition du groupe: de préférence en cercle.
- Nombre: idéalement entre 10 et 20.
- Matériel: chaises, tableau.
- L'animation type de Philo dell'Arte dure 3 x 100 minutes. En pratique elle peut donc se dérouler sur une journée scolaire ou - c'est le cas la plupart du temps - s'étaler sur 3 semaines à raison de 100 minutes par semaine. Les deux premières séances sont davantage consacrées à la philosophie et la dernière à la création artistique, bien que les deux soient mêlées.

Le rôle de l'animateur

L'intervention de l'animateur peut être plus ou moins importante en fonction de la méthode choisie et de la personnalité de celui-ci. Il est important que chaque animateur trouve « sa zone de confort ». Toutefois nous conseillons à chacun d'être attentif à ne pas vouloir donner LA bonne réponse ou à sembler attendre celle-ci ou encore à monopoliser la parole. Il s'agit pour les enfants de travailler entre pairs, non de donner la réponse attendue par l'adulte. Nous suggérons également à l'animateur d'être vigilant à adopter lui-même une attitude d'écoute (notamment dans son langage non-verbal) et à valoriser la parole des enfants sans tomber pour autant dans une idéalisation de celle-ci (grosso modo: « on t'écoute, va au bout de ton idée, ça nous intéresse » et pas, en caricaturant « tout ce que vous dites est merveilleux »). Il s'agit d'instaurer un climat suffisamment sécurisant pour que les enfants puissent se sentir libres de s'exprimer tout en ayant intégré, petit à petit, qu'on ne dit pas n'importe quoi n'importe comment.

Si l'animateur intervient, c'est principalement pour:

- relancer;
- recadrer;
- reformuler;
- noter au tableau les idées principales ou faire des schémas;
- creuser la discussion en posant des questions.

Le rôle des participants

Soit tous les enfants sont des « discutants », soit des rôles spécifiques sont attribués à certains participants, tels que:

- un « distributeur de parole »: donne la parole en priorité à ceux qui n'ont pas encore parlé ou qui ont peu parlé;
- un « gardien des règles » (voir chapitre sur les règles de parole) aussi appelé « président de séance »;
- un « gardien du temps »;

- un « synthétiseur » ou « secrétaire »;
- un ou des « dessinateurs »;
- un ou des « reformulateurs »;
- des observateurs chargés, par exemple, de repérer les exemples et contre-exemples.

Les règles de parole et exigence philosophique

Il y a, d'une part, les règles qui assurent l'exigence philosophique de la discussion (on réfléchit avant de parler, on pense ce que l'on dit, on explique ce que l'on dit, on argumente, …) et, d'autre part, des règles de parole qui assurent un débat démocratique. Concernant ces dernières, l'idéal, si le temps le permet, est qu'elles soient élaborées par les participants eux-mêmes, avec la possibilité de les améliorer au fil des séances. Parmi les règles possibles: lever le doigt pour avoir la parole et attendre de l'avoir reçue, ne pas se moquer, ne pas s'énerver en cas de désaccord, écouter quand quelqu'un parle, …

Exemple utilisé à Philo dell'Arte:

Les règles sont dessinées sur des petits panneaux. Le gardien des règles est chargé de lever le panneau quand l'une d'elle est enfreinte. Cela se fait en silence, sans interrompre la discussion; à chaque discutant de réfléchir pour savoir s'il est concerné au pas. En revanche, il est de la responsabilité du gardien des règles de faire cesser la discussion s'il est amené à lever les panneaux trop souvent. On réfléchit alors ensemble sur ce qui ne va pas et on cherche des solutions pour améliorer la discussion.

La cueillette de questions

La méthode Lipman fait débuter l'animation par la cueillette de questions. Les enjeux de cette étape de l'atelier philo sont, d'une part, de forcer l'animateur à s'intéresser aux questionnements des enfants et non l'inverse; d'autre part, de positionner les enfants, au plus tôt, dans une attitude de recherche et d'étonnement par laquelle on a coutume de caractériser la philosophie.

En pratique, la cueillette de questions peut être collective - chacun lève le doigt quand il a une question - ou effectuée au sein de sous-groupes - une question par sous-groupe.

Certains animateurs inscrivent le prénom de(s) enfants émettant la question pour les valoriser et les stimuler.

À nouveau, plusieurs pistes sont offertes aux animateurs: soit prendre directement toutes les questions, soit donner quelques consignes avant (par exemple le fait d'avoir une question ouverte, c'est-à-dire une question qui n'amène pas des réponses directes et forcément uniques).

Les questions peuvent être retravaillées, pour, par exemple, les généraliser.

Exemple: « Pourquoi dans l'histoire Ernest fait mal à Salomé alors qu'il est amoureux » => « Pourquoi parfois on fait du mal à la personne dont on est amoureux ? »

Les questions peuvent également être regroupées en catégories, être simplifiées, être reformulées (par exemple pour éviter les présupposés), …

Exemple à Philo dell'Arte:

Nous travaillons cette étape de cueillette de questions différemment en fonction des groupes et du temps dont nous disposons. Nous n'inscrivons pas systématiquement les prénoms des enfants ou du moins nous l'effaçons dans un second temps pour bien noter que la question appartient maintenant à l'ensemble du groupe.

Avec les plus jeunes enfants *(en-dessous de 8 ans),* il peut être utile de commencer par des exercices qui explicitent comment poser une question, par exemple en demandant de poser le plus de questions possibles sur un objet de la classe et en notant au tableau les mots qui permettent de commencer une question (Pourquoi? Comment? Quel?…)

Nous voyons préalablement à la cueillette ce qui distingue une question philosophique d'une autre question.

Exemple: "Quelle est la capitale de la Belgique?" est une question qui n'amènera pas de discussion puisque qu'il n'y a qu'une seule réponse possible.

Une fois les questions notées au tableau nous nous assurons, avant de passer à l'étape suivante, que les questions sont comprises (attention, les enfants sont souvent tentés de répondre aux questions notées au tableau mais ce n'est pas encore le moment).

Dans un second temps, nous demandons aux enfants s'il faut en éliminer certaines et pourquoi. Si ce n'est pas argumenté, on la laisse au tableau. Nous laissons toujours la possibilité de contre-argumenter pour "sauver" la question. Le "sauvetage" de la question amène souvent à l'amélioration de sa formulation.

Cette démarche de questionnement et d'argumentation sur la cueillette de questions peut prendre du temps et parfois même devenir l'objet de l'atelier philo.

Par ailleurs, les animations Philo dell'Arte se construisant autour de thématiques, nous ajoutons souvent comme consigne qu'on peut éliminer des questions qui seraient sans rapport avec le thème choisi pour l'atelier.

Le choix de la question

Avant tout pour une raison de temps, toutes les questions issues de la cueillette ne pourront faire l'objet d'une discussion. Il faut donc n'en retenir qu'une, par le biais d'un vote par exemple.

Exemple à Philo dell'Arte:

Nous laissons la plupart du temps les enfants choisir eux-mêmes le système de vote qu'ils souhaitent utiliser: vote à main levée, vote sur un papier, tirage au sort, … Des règles supplémentaires peuvent être émises par le groupe ou par l'animateur: pas de vote blanc, vote pour une ou deux questions maximum, …

Il peut être intéressant de réfléchir préalablement aux critères employés pour le vote (exemple: on choisit la question qui nous étonne le plus).

Le projet Philo dell'arte, quand l'art et la philo s'entremêlent

Les animations Philo dell'Arte que vous trouverez dans la valise pédagogique sont des animations d'éveil philosophique et artistique destinées aux enfants. Sur un thème choisi et grâce à des œuvres artistiques, ils sont amenés à (se) poser des questions et à échanger à propos d'événements qui leur arrivent et du monde dans lequel ils vivent. Ils apprennent à structurer leur pensée et à se forger leur propre raisonnement par le développement de l'esprit critique. Dans une ambiance ludique, les petits philonautes font ainsi de la philosophie. Un travail artistique permet ensuite de symboliser le résultat des réflexions communes. Leurs pensées se transforment ainsi en œuvre d'art.

Prendre une œuvre d'art comme support pour un atelier de philosophie

De la même manière qu'un texte, une œuvre d'art (théâtre, danse, peinture, etc.) peut servir de support pour une discussion philosophique. En pratique, il s'agit simplement de passer l'étape de la lecture partagée pour cueillir directement les questions des enfants sur la base de ce qu'ils ont vu ou perçu. On peut très bien imaginer également se servir des créations des enfants eux-mêmes.

Prendre un atelier de philo comme support pour un atelier artistique

Le lien entre une activité philosophique et une activité artistique qui prendrait place après peut être un lien de forme (par exemple, nous avons lu tel album jeunesse où l'illustrateur utilisait telle technique, que nous proposons aux enfants) ou de fond (par exemple, nous avons discuté du thème de l'identité puis nous travaillons le portrait). L'idéal serait de combiner les deux critères. L'atelier artistique permettrait en outre de garder trace de ce qui s'est dit.

Pour que ce lien entre art et philosophie soit optimalisé, il nous semble pertinent d'utiliser les habiletés de penser telles que décrites plus haut. Ainsi, les habiletés de penser dont nous avons montré l'importance dans la partie philosophique peuvent être également travaillées dans la partie artistique. **Quelques exemples:**

- proposer aux enfants après un atelier philosophique sur l'amitié de créer un tampon (technique nécessitant un dessin simple, sans détails) symbolisant l'amitié entre deux

personnages: l'habileté de penser intégrée dans le travail est alors **la synthèse;**

- après un atelier philosophique sur l'amour, demander aux enfants de représenter une personne qu'ils aiment en y ajoutant la phrase *« Je t'aime même si… »* ou *« je t'aime parce que… »*: on travaille ici **l'argumentation**;
- demander aux enfants de se représenter à travers un animal, par exemple *« je me suis fait en abeille parce que comme l'abeille si on m'ennuie je pique »*: c'est ici **la comparaison** que l'on travaille.

3.6. Synthèse du chapitre sur la démarche philosophique

La pratique de la « philosophie avec les enfants » proposée n'est pas de leur enseigner une histoire de la philosophie mais bien de stimuler leurs questionnements et leur apprendre à bien penser.

Quatre méthodes sont intégrées dans notre valise concernant les fiches philosophiques.

Les compétences à développer chez l'enfant: leurs habiletés de penser et leur travail sur le langage, leurs compétences éthiques et leurs compétences socio-affectives (en travail en communauté de recherche).

Un atelier philo, avec le rôle de l'animateur, des participants, les règles de parole et l'exigence philosophique sont exposés. Des outils méthodologiques sont proposés dans des fiches.

3.7. Outils méthodologiques Activité philo des animations Philo dell'Arte

- Fiche 1 | Amitié et différence
- Fiche 2 | Autoportrait qui déchire
- Fiche 3 | Cadavres exquis en scène
- Fiche 4 | Dé « Qui suis-je? »
- Fiche 5 | Je t'envoie qui tu es
- Fiche 6 | L'art en questions - Identité
- Fiche 7 | La tête dans le sac
- Fiche 8 | Les émotions dans l'art
- Fiche 9 | Ouverture sur soi
- Fiche 10 | Personnage
- Fiche 11 | Portait recto-verso
- Fiche 12 | Portrait couper-coller
- Fiche 13 | Portrait sur plexi
- Fiche 14 | Princesse Laque
- Fiche 15 | Une histoire à quatre voix
- Fiche 16 | La philosophie avec les enfants

Les droits de l'enfant

geotimoun

les enfants de la terre

4. Les droits de l'enfant

4.1. Brève présentation de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE)

Tous les enfants ont les mêmes droits... et devoirs !

La convention internationale des droits de l'enfant adoptée par les Nations Unies en 1989 reconnaît que tous les enfants, de façon universelle, ont les mêmes droits.

Force est de constater que non seulement, trop souvent, ces droits sont méconnus, mais surtout qu'ils sont largement bafoués.

Les préjugés et stéréotypes dans lesquels nous sommes entretenus au quotidien finissent par générer un amalgame entre l'enfant et son contexte de vie. On résume par exemple les enfants d'Haïti au fait qu'ils sont pauvres parce qu'ils vivent dans un des pays les plus pauvres du monde. On méprise par contre de s'intéresser à leur vie de famille, leurs envies, leurs passions, leurs jeux, leur culture,…

Tant qu'il y aura méconnaissance de l'humain qui se cache derrière un contexte plus ou moins difficile de vie, une vraie solidarité empreinte de profonde humanité ne pourra éclore.

Limiter la présentation de ceux qui souffrent à leur sourire et leur résilience devient indécent. Il faudra un moment que l'humanité entière accepte de remettre en question ses stéréotypes qui peuvent aller jusqu'à penser qu'un enfant des rues souffre moins de maladies ou de manque d'affection qu'un autre enfant, parce qu'il serait soi-disant habitué à un tel mode de vie.

Si la convention des droits de l'enfant a établi que les droits de l'enfant devaient être protégés de façon universelle, c'est parce qu'elle a voulu affirmer haut et fort que fondamentalement, les besoins des enfants, quels qu'ils soient et où qu'ils se trouvent, sont identiques.

Convention Internationale des Droits des Enfants (CIDE)

La Convention internationale des droits de l'enfant concerne tous les enfants de 0 à 18 ans. Aujourd'hui, 191 pays ont ratifié cette Convention. C'est presque tous les pays du monde sauf les Etats-Unis et la Somalie. Ils se sont engagés donc à assurer les droits fondamentaux des enfants chez eux.

« L'enfant est reconnu, universellement, comme un être humain qui doit pouvoir se développer physiquement, intellectuellement, socialement, moralement, spirituellement, dans la liberté et la dignité. »

Ses droits sont les suivants:

- Droits civils: le droit d'avoir un nom, une nationalité et d'accéder à la justice.
- Droits politiques: le droit d'avoir des opinions et de les exprimer, la protection contre les mauvais traitements.
- Droits économiques: le droit à un niveau de vie suffisant (une maison, des vêtements, de la nourriture) et la protection contre le travail forcé.
- Droits sociaux: le droit d'être nourri et soigné par des médecins, la protection en cas de guerre (pas le droit d'être soldat avant 15 ans).

4.2. Synthèse du chapitre sur la CIDE

La « Convention Internationale des Droits de l'Enfant » ratifiée par 191 pays définit leurs droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels. Force est de constater que non seulement, trop souvent, ces droits sont méconnus, mais surtout qu'ils sont largement bafoués.

La valise contient les outils méthodologiques d'apprentissage de ces droits venant du bureau du Délégué aux droits de l'enfant et propose différentes animations et jeux à ce propos.

4.3. Outils méthodologiques

Outils qui viennent du bureau du délégué aux droits de l'enfant:

- Yael et le souffleur de bulles *(Conte permettant aux enfants de s'exprimer face aux séparations)*
- Les bulles de l'espoir, une aventure de Félicien, le lutin magicien *(ce livre a pour objectif d'informer les enfants de leurs droits).*
- Delphine et le lutin magicien *(Conte permettant aux enfants de s'exprimer face à la maladie)*
- Les explorateurs de la culture *(apporter une explication détaillée de la signification du mot culture en stimulant l'imaginaire des enfants).*
- 36 jeux de toujours pour des « récrés » d'aujourd'hui *(une brochure remplie de jeux éternels, indémodables)*

En plus de tous les outils qui viennent du bureau du délégué aux droits de l'enfant, la valise propose différentes animations et jeux sur les droits de l'enfant:

Animation | Droit enfant-quizz

- Fiche1 | Quizz CIDE
- Fiche 2 | Quizz liberté d'expression
- Fiche 3 | Quizz santé
- Fiche 4 | Quizz éducation

Animation | Droit enfant-jeuh de l'oie

- Fiche 5 | Tableau de jeu (créé par les élèves de 6e primaire de l'école du Blocry à LLN)
- Fiche 6 | Règle du jeu

Animation | personnages et inégalités des droits

- Fiche 7 | Objectif du jeu
- Fiche 8 | Questionnaire
- Fiche 9 à 17 | Fiches des personnages

Apprentissage de la citoyenneté à l'école

geotimoun
les enfants de la terre

5. L'apprentissage de la citoyenneté à l'école

5.1. Pourquoi apprendre la citoyenneté?

La citoyenneté a une longue histoire, elle remonte à l'Antiquité, aux Républiques de la Grèce et de Rome. C'est la Cité grecque qui a inventé le « citoyen » comme membre de la communauté de citoyens libres et égaux, organisés politiquement.

Pour Aristote, l'enfant est un citoyen passif car encore imparfait, pas pleinement autonome et responsable. L'une des avancées majeures de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant est d'affirmer que les enfants sont des personnes titulaires non seulement de droits civils, sociaux et culturels mais aussi de libertés publiques et qu'ils sont, à ce titre, des citoyens de plein droit qui, en fonction de leur maturité, peuvent s'associer et participer.

Une capacité reconnue ne suffit pas. Le « métier de citoyen participatif » exige compétences, engagement, prise de conscience des responsabilités et de leurs implications, sens de l'action solidaire et coopérative, maîtrise des techniques qui concourent à l'élaboration, à la mise en œuvre et l'évaluation d'un projet démocratique… Or, l'assurance, la confiance en soi et les compétences nécessaires pour s'impliquer ne peuvent s'acquérir que progressivement.

Un apprentissage, par la pratique citoyenne et pour une pratique de participation lucide et efficace à la gestion démocratique, est donc nécessaire tant pour les adultes que pour les enfants. Aucun individu ne peut se considérer comme un citoyen accompli. L'éducation à la citoyenneté doit donc être conçue comme une dynamique, un processus, une construction permanente.

L'exercice de la citoyenneté nécessite un apprentissage: juger, choisir, décider, argumenter et discuter, répondre et s'engager

L'école, aujourd'hui, dans son organisation et son fonctionnement se fonde sur les principes du droit, c'est pourquoi nous devons nous appuyer sur ces principes pour la mise en œuvre des libertés.

« Le meilleur enseignement de la démocratie est dispensé dans un cadre où la participation est encouragée et les points de vue exprimés ouvertement, où règnent la liberté d'expression des élèves et des enseignants, ainsi que l'équité et la justice. »[15]

Citoyenneté et parole sont étroitement associées. Dans la cité, chaque citoyen peut participer au débat public, s'exprimer sur les questions politiques et sociales. La démocratie repose sur la parole citoyenne, une parole libre entre égaux. Les enfants disposent aujourd'hui, chez nous, de la liberté d'expression, de la liberté de pensée, du droit d'exprimer leur opinion, de la liberté de réunion et d'association, de libertés publiques qui sont les attributs de la citoyenneté. Leur parole doit donc être entendue à égalité de valeur avec celle des adultes.

La prise de conscience d'un certain nombre de citoyens que c'est en se mobilisant et en assumant leur devoir de solidarité, qu'ils imposeront le respect des droits de l'homme pour tous est indispensable pour développer une société plus juste et plus humaine.

Le respect des droits de l'homme, la coopération, la solidarité, le partage, la responsabilité civique, la libre expression et le dialogue, le droit de chaque citoyen de participer à la gestion de la cité et donc le refus de toute exclusion, la justice, constituent les fondements de la démocratie participative.

Pour reprendre les propos de Freinet: « l'enfant et l'homme sont capables d'organiser eux-mêmes leur vie et leur travail pour l'avantage maximum de tous ».

15 Apprendre pour vivre, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 1989.

5.2. Liens avec les droits de l'enfant

Le postulat de la convention portant sur l'enfant titulaire de droits et de libertés ne peut être réellement opérationnel s'il ne met en jeu la construction, par une action éducative, de l'exercice des libertés et du droit de participation des enfants, avec discernement.

Le droit de participation doit devenir un élément fondamental de la vie de l'école à travers institutions, projets, élaboration en commun de règles de vie commune, en relation avec l'exercice des libertés et une discipline éducative.

L'exercice des libertés ne peut se faire qu'avec des obligations et des limites justifiées dont l'adulte est garant.

La liberté d'expression, le droit d'exprimer son opinion et le droit d'être informé constituent un ensemble de droits qui ouvre la porte à la démocratie: s'exprimer, communiquer, participer par tous les moyens autorisés et sans restrictions arbitraires.

Par le débat et le dialogue, préparé à l'aide d'information rendue accessible à tous (création d'une revue de presse, utilisation d'internet, abonnement à un journal pour enfant,…), les enfants apprennent à écouter l'autre, à le respecter en tant que personne, à contester éventuellement son opinion et à lui poser des questions pertinentes. On y apprend aussi à défendre son propre point de vue, à le soutenir avec des arguments solides et à accepter d'être remis en cause.

Chacun se prépare ainsi à être un participant actif aux débats publics dans la société.

Le droit à l'information de l'enfant doit s'accompagner du devoir, pour les adultes (parents et enseignants) de le protéger contre tout conditionnement politique ou marchand. Un accompagnement éducatif, au sein de la famille et de l'école, doit donc le préparer à porter un regard critique sur les écrits et les images que les médias lui proposent.

Il faut cultiver chez les enfants leur soif d'écouter, d'apprendre et de communiquer.

L'expression individuelle et collective des enfants est un droit clairement stipulé dans l'article 12 de la CIDE.

> *« Les États parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement, le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité »*

Ce droit d'expression peut être décomposé en trois points:

- le droit de s'exprimer, de parler, de donner son avis;
- le droit d'être écouté, d'être cru;
- le droit de participer au processus de décision et même de prendre seul des décisions.

La parole, outil de travail et de formation à l'école

Les élèves doivent être libres de poser des questions, de formuler des opinions et de les exprimer franchement. Il ne s'agit donc plus d'exiger le silence et d'interdire les apartés mais d'organiser le droit à la parole, pour que chacun puisse s'exprimer, questionner, s'interroger, discuter, écouter, coopérer avec les autres, échanger des savoirs…. Mais pour que tous les enfants participent à l'échange, pour qu'une parole authentique puisse s'exprimer, il faut que la confiance règne au sein du groupe, que les différences soient acceptées, que les moqueries soient interdites. Des règles doivent donc fixer les obligations et les limites. La parole doit être protégée mais il faut aussi éviter qu'elle soit perturbatrice.

L'exercice du droit à la parole

Des modalités de l'exercice du droit à la parole doivent pouvoir fixer le droit de chacun à pouvoir s'exprimer, l'organisation de l'animation, les obligations, les limites et les procédures de traitement des transgressions, pour différents moments de la parole: activité collective, travail de groupe, travail individuel.

5.3. Comment développer une citoyenneté active et responsable

Pour participer à une activité sociale et citoyenne il faut apprendre à agir en coopération avec les autres. Ce droit fait partie du droit à l'éducation.

La liberté a des limites qui ne sont pas négociables. Dans chaque établissement, son exercice fera l'objet d'une réglementation qui fixera les modalités d'application de ces principes. Le règlement intérieur devient donc un texte juridique, la « loi de l'école », soumis au contrôle de légalité. L'enfant est une personne et un citoyen, titulaire des libertés publiques. Il doit pouvoir les exercer, sans que pour autant le groupe des enfants se gouverne seul et devienne dépositaire de l'autorité. Le maître doit demeurer le garant du respect des personnes et des règles de vie de la collectivité.

C'est sur cette base qu'ont été créées les fiches pédagogiques proposées. Elles présentent des activités simples, ludiques, non coûteuses et souvent très rapides à mettre en place.

Elles permettent de systématiser la participation des enfants aux décisions, leur engagement dans des projets collectifs, leurs prises de responsabilités, le développement d'actions de solidarité ou encore de favoriser un rapport actif aux règlements.

La citoyenneté est un apprentissage qui s'inscrit dans la durée. L'idéal est donc qu'une telle démarche s'inscrive dans le projet de l'école et qu'il soit porté par l'ensemble du corps enseignant et encadrant afin que le cadre posé soit respecté dans toutes les années de la scolarité et dans tous les lieux de l'école (cour de récréation, cantine, cours de gymnastique, garderie, études).

L'investissement des parents ou au minimum leur information sur le projet développé en classe et au mieux dans l'école renforcera encore son impact.

Dans ce cadre du droit à l'expression favorisant le droit à la participation, l'outil de la radio semble des plus appropriés.

En effet, la radio est une école sans mur. Elle utilise les ondes pour propager des informations, des opinions, des idées. La radio permet de découvrir tout un monde. Pour l'enfant, la radio peut jouer le rôle d'animer les échanges, proposer des idées et développer un sentiment d'appartenance.

La communication est un facteur majeur de développement, autant pour l'individu que pour la société. La communication est essentielle à la croissance des enfants. Aujourd'hui, cette communication passe par les médias et les enfants en sont de très grands consommateurs. La télévision, la radio, les livres, la musique, les jeux électroniques et l'Internet sont omniprésents dans leur univers. Les technologies donnent une autre dimension à la communication qui devient moins personnelle et plus spectaculaire.

La radio est un média bien adapté au besoin d'expression des enfants et des adolescents. La radio est facilement apprivoisée, ils adorent parler au micro et ils sont bons! Les jeunes sont de friands consommateurs, mais aussi d'excellents créateurs et producteurs de contenus.

Avec un minimum d'encadrement et d'appui technique, les jeunes peuvent produire d'excellentes émissions de radio en direct de leur école et peuvent être reliés via l'Internet.

La radio à l'école, un outil d'apprentissage performant

Le potentiel éducatif de la communication

« Les médias locaux, et particulièrement la radio, peuvent faciliter l'acquisition de connaissances, encourager les enfants à s'organiser, fournir des informations utiles dans le quotidien ou encore proposer un divertissement qui éveille la créativité. La radio en milieu scolaire vise à favoriser l'expression des élèves et une écoute dans la communauté. L'activité radiophonique met en présence des élèves, des enseignants et des parents dans un contexte valorisant. La démarche est centrée sur la créativité des enfants: recherche, rédaction, expression orale, travail d'équipe, confiance en soi, reportage, entrevue, débat, présentation, création ou interprétation de chansons et de musiques, radio-théâtre, etc.

L'ensemble de la démarche de production des émissions favorise la coopération et l'entrepreneuriat. Créer une émission de radio est un travail d'équipe où la contribution de l'un dépend de l'autre et où les décisions sont prises en commun. La radio offre un contexte où droits et devoirs se conjuguent au quotidien. Chacun a droit au respect, mais se doit aussi de considérer l'autre et son environnement. La radio intégrée à la démarche pédagogique favorise la responsabilité, encourage l'initiative, l'autonomie, le respect, la prise de parole et cultive l'esprit critique. Une activité de production radiophonique à l'école incite au travail en équipe avec un fonctionnement démocratique qui donne la possibilité de participer à la prise de décisions » [16].

5.4. Synthèse du chapitre sur la citoyenneté à l'école

Les enfants reconnus aujourd'hui citoyen de plein droit et citoyenneté et parole étant associés, un apprentissage à l'école de la dynamique démocratique dans le respect des principes du droit est nécessaire.

Les États garantissant formellement aux enfants le droit à la liberté d'expression et leur droit à être écoutés, l'apprentissage des modalités d'exercice du droit à la parole, par une activité collective et par un travail individuel s'impose.

Nos fiches pédagogiques proposent des activités ludiques, rapides et non coûteuses d'apprentissage à un engagement des enfants dans divers projets collectifs.

Cet enseignement doit s'inscrire dans la durée par l'ensemble des enseignants, avec une implication des parents. La production à l'école avec les enfants d'émissions de radio est un outil d'apprentissage performant.

16 Guide pédagogique de la radio en milieu scolaire. Pour les jeunes de 4 à 18 ans. Fondation Radio/Enfant-Canada.

5.5. Outils méthodologiques

Le droit à l'expression à l'école

- Fiche1 | Le quoi de neuf
- Fiche 2 | Le parrainage au sein de l'école
- Fiche 3 | Rédaction de la charte de l'école
- Fiche 4 | La cour de récréation
- Fiche 5 | Les pinces à linge
- Fiche 6 | La fête des enfants
- Fiche 7 | Le conseil de classe
- Fiche 8 | Le conseil d'école avec des délégués
- Fiche 9 | Le développement durable
- Fiche 10 | Les services de classe ou services coo peratifs
- Fiche 11 | La solidarité
- Fiche 12 | La boite à soucis et à suggestions
- Fiche 13 | Le débat des enfants
- Fiche 14 | Le contrat d'attitude et de comportement

La radio

- Fiche 1 | La radio, c'est un jeu!

Bibliographie

Abdallah-Pretceille, Martine. *L'éducation interculturelle*. Paris, PUF, 2004.

Caillau, H., *L'esprit des religions,* éd. Milan, 2012.

Cohen-Emerique, M., *Pour une approche interculturelle en travail social, Théories et pratiques,* Rennes, Presses de l'EHESP, 2011.

Chaves R.-M, Favier L., Pelissier S., *L'interculturel en classe,* Presses universitaires de Grenoble, 2012 (« Les outils malins du FLE »)

Colles, L., *Interculturel, Des questions vives pour le temps présent,* E.M.E.

Colles L., *Islam-Occident: pour un dialogue interculturel à travers des littératures francophones,* Fernelmont, E.M.E., 2010 (« Proximités didactique »)

Colles L., *La littérature migrante dans l'espace francophone: Belgique, France, Québec, Suisse*, Fernelmont, E.M.E., 2007 (« Proximités didactique »)

Colles L., *Le Récit de vie (vademecum du professeur de français),* Bruxelles, Didier Hatier, 1994.

De Carlo M., *L'Interculturel,* Paris, Clé international, 1998.

Diamond, J., *Le monde jusqu'à hier – ce que nous apprennent les sociétés traditionnelles,* Gallimard, 2013.

Ferreol, G., Jucquois, G. (sous la direction de). *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles.* Paris, Armand Colin, 2004.

Fondation Radio/Enfant- Canada. *Guide pédagogique de la radio en milieu scolaire.* Pour les jeunes de 4 à 18 ans.

Kilani, M., Anthropologie, du local au global, éd. Armand Colin, 2012.

Lafortune L. et gaudet E., *Une pédagogie interculturelle: pour une éducation à la citoyenneté,* ERPI, Saint-Laurent (Québec), 2000.

Le Gal, J., *Les droits de l'enfant à l'école. Pour une éducation à la citoyenneté,* éd.de boeck, 2008.

Leleux, C. (sous la direction de), *La philosophie pour enfants, le modèle de Matthew Lipman en discussion*, éd. de boeck, 2008.

Madi M. et Bousetta H., *Je ne suis pas raciste, mais…?* Bruxelles, éd. Luc Pire, 2008.

MbouYembi De Biborat, L., *L'universalité des questions philosophiques,* L'Harmattan-Gabon, 2008

Michel, F., *Désirs d'ailleurs: essai d'anthropologie des voyages.* Québec, Les Presses de l'Université Laval.

Morin, E., *« Le concept de sujet ».* In François D., Michel, W. *Colloque de Cerisy: penser le sujet autour d'Alain Touraine.* Paris, Fayard, 1995.

Pie Tshibanda, *Un fou noir au pays des blancs,* DVD RTBF (www.boutique.rtbf.be)

Pettier, J-C., Lefranc, V., *Philosopher à l'école,* éd. Delagrave, 2006.

Tozzi, M., *Penser par soi-même, Initiation à la philosophie,* éd. Chronique Sociale, avril 2011.

Une valise pédagogique pour partir à la découverte de soi et de l'Autre

Comment amener les enfants à enrichir leur vision de l'Autre ?

Tel est l'objectif de notre valise pédagogique qui invite l'enfant à réfléchir pour lutter contre les stéréotypes traditionnellement véhiculés sur les populations du Sud et celles du Nord.

Cette réflexion emmène l'enfant sur une route à cinq escales :

- Savoir qui je suis.
- Comprendre l'Autre.
- Me confronter à l'Autre pour m'amener à me poser des questions, à aiguiser ma curiosité et ma tolérance, à sortir de l'opinion toute faite et réfléchir à mes propres valeurs.
- Prendre connaissance des droits de l'homme et plus particulièrement des droits de l'enfant afin de les utiliser comme des outils fondateurs et garants de la dignité pour tous.
- Vivre à l'école une citoyenneté active et solidaire.

Destinée aux enseignants et aux animateurs travaillant avec des jeunes entre 10 et 12 ans, la valise pédagogique comprend divers outils et activités pour aborder les thèmes de l'identité, la multiculturalité, les droits de l'enfant, la philosophie et l'apprentissage de la citoyenneté à l'école. Un carnet pédagogique vous guidera tout au long de vos projets.

Ces animations ne sont ni chronophages ni coûteuses… L'aventure peut d'ores et déjà commencer !

Cette valise est réalisée par l'**ONG GEOMOUN** en collaboration avec le **Centre d'Action Laïque du Brabant wallon (CALBW),** l'**École Normale Catholique du Brabant Wallon (ENCBW)** et la **Commune d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.** Elle est disponible en prêt chez **GEOMOUN** (Louvain La Neuve), au **Centre Laïque du Brabant wallon** (Wavre), dans les bureaux provinciaux d'**Annoncer La Couleur** et auprès de la **commune d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.**

Avec le soutien de

WBI Wallonie-Bruxelles International

ANNONCER LA COULEUR

la jeune Province Brabant wallon

ONG GEOMOUN

Place de l'université, 16 - 1348 Louvain La Neuve

Tel : 010/45 68 40 | info@geomoun.org | www.geomoun.org | www.geotimoun.org